

PARC DU DOUBS

Dialogue constructif pour des actions en faveur de la biodiversité



Les travaux de construction du mur par l'AJPS ont eu lieu à l'automne dernier.

PASCAL JAQUET NOAILLON

► **À la mi-septembre**, l'Association jurassienne de la pierre sèche a commencé un projet de construction de mur au lieu-dit Sous-Le-Terreau, sur la commune du Noirmont. ► **Des mesures annexes à ce mur**, mais tout aussi importantes en termes de paysages et de biodiversité, seront mises en place dès la fonte des neiges. ► **Plantation d'une trentaine d'arbres**, d'une haie d'une quarantaine de mètres, installations de nichoirs et de murgiers sont au programme.

Ce projet s'inscrit dans le programme de restauration 2017-2020 figurant dans le Plan d'actions pour la mise en valeur des murs de pierres sèches initié par le canton en 2015.

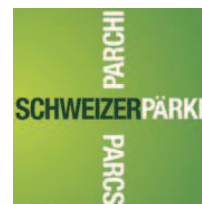
Du pain sur la planche

C'est le Parc du Doubs qui a été mandaté par le canton pour coordonner ce plan d'actions, et sa première tâche a été d'identifier des ouvrages à restaurer dans le périmètre d'intervention prioritaire tel qu'il a été défini en 2015. Celui-ci se limite aux communes franc-montagnardes inscrites à l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS), à savoir Saignelégier, La Chaux-des-Breuleux, Le Bémont, Les Enfers, Muriaux et Le Noir-

mont. Cet inventaire identifie 248 tronçons potentiels totalisant 84 km de murs de pierres sèches à restaurer, soit des années et des années de travail, raison pour laquelle un inventaire sélectif a été réalisé sur la base de critères de visibilité et de proximité avec les itinéraires touristiques. Celui-ci comprend encore 50 tronçons potentiels totalisant 15 km de murs de pierres sèches à restaurer.

L'argent restant comme toujours le nerf de la guerre, le choix s'est porté en priorité sur la commune du Noirmont, parce que cette dernière «avait la volonté d'agir sur ces objets et de s'en donner les moyens», explique Nicolas Leippert, du Parc du Doubs.

Outre la commune, le projet a été financé par le Fonds suisse pour le paysage, la Loterie



romande ainsi que par l'Office fédéral de l'Environnement (OFEV).

Un plus en terme de biodiversité

Alors que pour le canton la question des murs de pierres sèches a surtout un aspect patrimonial et de maintien du métier de muretier, le Parc du Doubs a souhaité apporter un plus en termes de biodiversité. «Nous avons découvert des traces de petits mustélidés, hermines ou belettes, au sud de la zone», explique Nicolas Leippert, et nous espérons que les niches installées à la base du mur vont les pousser vers le nord.»

Et puis le Parc n'a pas voulu s'arrêter en si bon chemin: «Nous avons eu des discussions avec les propriétaires des terrains alentour. Je dois dire que nous avons été très bien accueillis, et nous avons eu de longues discussions pour trouver quelque chose

qui leur convienne et à nous aussi.» Au final, il a donc été décidé de planter une trentaine d'arbres fruitiers, tels que pruniers, merisiers, pommiers et cognassiers, ainsi qu'une haie de plantes mellifères (sureau rouge et noir, sorbier des oiseleurs, épine blanche) à proximité de ruches. S'y ajoutent 2 nichoirs à chouette hulotte, 2 à faucon crécerelle, ainsi qu'une douzaine à hirondelles.

«L'avantage d'un tel projet, c'est que cela nous permet de discuter avec des exploitants agricoles qu'on n'aurait jamais rencontrés autrement. Ce que l'on constate, c'est qu'ils sont généralement partants s'ils ne doivent pas payer. Pour eux, cela implique moins de travaux d'entretien et un plus dans la lutte contre les campagnols. Donc un projet gagnant-gagnant pour les agriculteurs et pour la biodiversité.»